

**NOUS  
SOMMES**  
Montpellier

**UN NOUVEL  
ESPOIR**

**BIEN-ÊTRE ANIMAL**  
**LUTTONS CONTRE LA SOUFFRANCE ANIMALE**

**LES 15 ET 22 MARS 2020**  
**[HTTPS://NOUSSOMMES.ORG](https://noussemmes.org)**

# NOTRE CONSTAT

Que ce soit dans le cadre de nos modes de vie, de notre alimentation ou de nos loisirs, il est intolérable d'infliger des souffrances aux animaux qui partagent ou non notre cadre de vie. Qui n'a pas été touché par les vidéos tournées dans des abattoirs par l'association L214 ? Ces souffrances ne sont que la partie émergée de l'iceberg concernant les animaux d'élevage et bien d'autres restent cachées de nos yeux. Alors qu'il y a quelques décennies, les abattoirs officiaient en ville, dans le quartier des Beaux-Arts, anciennement quartier des abattoirs, où le sang coulait à même la rue, dorénavant tout se passe loin de nos villes et de nos yeux. Et depuis que tout nous est caché, les cadences s'accélèrent, les conditions de travail se détériorent, et ces lieux qui n'étaient déjà pas la panacée du bien-être animal sont devenu pour beaucoup un véritable enfer. Le code civil français reconnaît depuis 2015 « Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité »<sup>1</sup> mais cela ne se traduit malheureusement ni dans les actes, ni dans les lois.

Concernant les animaux de compagnie, Montpellier est aujourd'hui considérée comme une ville plutôt accueillante, les animaux de compagnie étant admis dans les transports en commun. Mais les espaces de liberté pour les chiens sont trop rares, la distribution de sacs à déjection est rare et les distributeurs sont souvent vides. Qui plus est, les sacs sont en plastique alors que des alternatives biodégradables (en amidon par exemple) existent. Par ailleurs, de nombreux animaux de compagnie sont abandonnés chaque année, car ceux-ci sont considérés comme des biens dont on peut jouir et se débarrasser à son gré. Il est nécessaire de sensibiliser celles et ceux qui accueilleront un nouvel animal de compagnie au sein de leur foyer, et dissuader l'activité de ceux qui encouragent ce système (foires d'exposition d'animaux de compagnie, etc.). La maltraitance animale infligée par certains à leurs animaux ne doit plus être tolérée et donc être punie. Aujourd'hui, ce sont les associations qui s'engagent sur ces cas et mènent eux-même l'enquête pour réunir les preuves afin de faire condamner les bourreaux et mettre en sécurité les victimes mais elles ont besoin pour cela de l'aide de l'autorité publique généralement peu enclin à apporter son aide par manque de temps ou de formation.

Enfin, nos loisirs peuvent conduire à une grande souffrance inutile pour de nombreux animaux. Est-il moralement acceptable de faire souffrir des animaux juste pour son propre plaisir ? Nous ne le pensons pas. Le parc zoologique du Lunaret et l'aquarium d'Odysseum ne doivent pas enfermer d'animaux dont la captivité est incompatible avec leur bien être. Chaque espèce, chaque individu a des besoins spécifiques qui doivent être respectés.

<sup>1</sup> [https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2015/2/16/2015-177/jo/article\\_2](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2015/2/16/2015-177/jo/article_2)

# NOTRE PROJET

Nous Sommes s'engage à ce que chaque décision prise par le mairie prenne en compte la dimension du bien-être animal. C'est pourquoi nous créerons au sein du conseil municipal **une délégation dédiée à la condition animale et à la défense du vivant**. Un ou une adjoint·e sera consacré·e à cet enjeu. Du côté de la police municipale, un·e officier·e sera formé·e à la législation relative à la protection animale. Il ou elle mettra en place une cellule dédiée à la maltraitance et sera le relais officiel pour les associations.

Le bien-être animal passe aussi par un changement dans nos modes de consommations, en particulier en ce qui concerne notre alimentation qui est aujourd'hui trop centrée sur les produits animaux. Nous devons donc accompagner une transition de nos régimes alimentaires vers **une alimentation plus végétale**, mais aussi plus locale et de saison. Pour cela, une alternative végétarienne ou végétalienne sera proposée chaque jours dans l'ensemble des cantines municipales, et 2 menus par semaine seront exclusivement végétariens.<sup>2</sup>

Nous favoriserons le vivre ensemble avec les animaux, pour que nos animaux de compagnie aient leur place dans notre ville. Des espaces leur seront dédiés dans les parcs dont la taille le permet. Le vivre ensemble implique aussi de prendre soin de la biodiversité urbaine et de réguler éthiquement les populations d'animaux liminaires (animaux non domestiques vivants à proximité immédiates des humains) par l'usage de méthodes sans cruauté.

Enfin, le parc zoologique du Lunaret et l'aquarium d'Odysseum doivent être orientés vers **un usage pédagogique** : ils seront des outils d'éducation populaire à l'éthologie et au respect de l'environnement terrestre et marin.

<sup>2</sup> Retrouvez l'ensemble de nos mesures concernant l'alimentation dans [notre livret Agriculture et Alimentation](#).

# LE DÉTAIL DE NOS MESURES

## Prise en compte du bien-être animal dans l'attribution des subventions et de la politique municipale

Objectifs :

- Prise en compte du bien-être animal dans l'ensemble des décisions prises par la municipalité ;
- Une police formée à la législation relative à la protection animale et protectrice face à toute forme de maltraitance animale.

Chaque décision prise par la municipalité peut impacter le bien-être animal. Que ce soit pour les autorisations d'installations de nouvelles entreprises, l'attribution de subventions ou le choix de prestataires, le bien-être animal doit être pris en compte et certaines pratiques comme la corrida et l'utilisation d'animaux de cirque seront complètement exclues. En effet, il nous semble que le plaisir individuel que peuvent avoir certains et certaines dans le cadre de ces activités passe après le droit de vivre des animaux et leur bien-être. C'est pourquoi nous créerons **une délégation au sein du conseil municipal et un ou une adjoint·e sera dédié·e à la condition animale et à la défense du vivant**. Le conseil municipal adaptera un vœu demandant une interdiction nationale des corridas et des écoles taumachiques. Aucune subvention ne sera accordée à toute activité impliquant de la maltraitance animale.

Par ailleurs, **un officier ou une officière de police municipale sera formé·e et dédié·e à la protection animale**. Son rôle sera de former les policiers afin de veiller au respect des législations de protection animale avec la **mise en place d'une cellule maltraitance**. L'officier en charge sera aussi le point de contact des associations de protection animale. La police municipale veillera notamment à lutter contre l'exploitation, pour la mendicité des animaux, en particulier au regard des femelles gestantes ou d'animaux non sevrés. Un numéro vert sera créé par la municipalité permettant à un régulateur de répondre aux cas de maltraitance signalés. Le régulateur transférera les cas à prendre au sérieux à des enquêteurs du monde associatif qui alerteront si nécessaire la cellule maltraitance mise en place au sein de la police municipale. Des subventions seront allouées aux refuges pour leur permettre d'accueillir dans des conditions décentes les animaux retirés suite à des faits de maltraitance avérés.

Nous garantirons aussi la transparence de l'activité de la fourrière et du bon traitement des animaux qui y résident avec une attention particulière portée sur le respect des conditions légales d'euthanasie (pas d'euthanasie avant 10 jours).

## Consommation et bien-être animal

### Objectifs :

- améliorer la protection du bien être animal en changeant les choix de consommation ;
- montrer l'exemple et sensibiliser en tant que municipalité.

Depuis le décret du 16 avril 1964, l'étourdissement préalable des animaux est obligatoire en France afin d'éviter la souffrance lors de l'abattage.

Le Règlement européen n°1099/2009 du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort précise : « Toute douleur, détresse ou souffrance évitable est épargnée aux animaux lors de la mise à mort et des opérations annexes ».

En France et en Europe, l'abattage des animaux terrestres (soit hors poissons) nécessite un "étourdissement" préalable c'est-à-dire un procédé permettant de rendre l'animal inconscient et en particulier insensible à la douleur avant la saignée. En théorie cet étourdissement doit être indolore amenant à une perte de conscience immédiate afin de s'assurer qu'il y ait une absence de peur ou de stress et de douleur lors de la saignée. Par la suite, la saignée doit être réalisée rapidement sans retour de la conscience.

Mais en pratique, ce n'est pas ce qui est observé. De nombreuses associations dénoncent des pratiques d'étourdissements longues et douloureuses, souvent liées à un mauvais paramétrage du matériel<sup>3</sup>. De plus, les délais entre l'étourdissement et la saignée ne sont souvent pas respectés.

L'élevage intensif impose aux abattoirs d'avoir une cadence qui ne leurs permet pas d'entretenir le matériel, de former correctement leur personnel et de respecter sans faille les processus recommandés. En cherchant à augmenter le rendement on ne peut pas défendre le bien être des animaux. L'élevage intensif est aussi néfaste pour la santé humaine et l'environnement<sup>4</sup>, il représente 14,5% des émissions de gaz à effet de serre. Il impose une déforestation massive, soit pour créer des zones de pâturage ou bien pour cultiver de la nourriture utilisée pour nourrir le bétail. Enfin il contribue au gaspillage et à la pollution de l'eau.

La vivisection est par définition un "Mode d'expérimentation qui consiste à pratiquer des interventions sur les animaux vivants". Alors que de nombreuses alternatives existent, l'expérimentation animale est encore pratiquée. A l'inverse de l'abattage, très peu de lois encadrent le bien-être animal dans l'expérimentation en laboratoire. La fiabilité des résultats est remise en question, un traitement fonctionnant sur des animaux n'aurait pas les mêmes résultats sur des humains, simplement parce que nous ne faisons pas partie de la même espèce. De l'argent est alors gâché et des espoirs inutiles sont donnés à des patients en attente de traitement.

3 <https://www.l214.com/abattage-avec-etourdissement>

4 <https://www.greenpeace.fr/elevage/>

### Engagements :

- Cesser de s'approvisionner auprès d'abattoirs pratiquant l'« étourdissement » au CO<sub>2</sub> des cochons, la suspension des volailles conscientes ou l'abattage sans « étourdissement ». Installer des caméras de surveillance dans les abattoirs publics de la ville. Encourager officiellement et subventionner des pratiques d'abattage plus respectueuses de l'animal telles que les abattoirs mobiles qui se déplacent de ferme en ferme.
- S'opposer à l'implantation de tout élevage intensif, laboratoire d'expérimentation animale, animalerie, zoo, foires d'exposition d'animaux, etc. et agir pour la reconversion des établissements déjà implantés (y compris élevages et commerces).

## **Garantir le bien-être des humains et des animaux et du vivre ensemble**

### Objectifs :

- Permettre à chacun et chacune de vivre tout au long de sa vie avec ses animaux de compagnie.
- Gérer les populations des animaux liminaires sans cruauté.
- Préserver et favoriser la biodiversité urbaine et périurbaine.

Toute vie mérite d'être respectée, y compris celle des animaux dits "nuisibles". Si la population de certains animaux peut poser des problèmes de salubrité et de santé publique, la régulation de ces populations peut se faire efficacement et sans cruauté. Les animaux domestiques quant à eux doivent avoir une place adaptée à leurs besoins pour leur épanouissement individuel, et pour une vie harmonieuse avec la ville et ses humains.

Garantir une bonne cohabitation entre humains et animaux commence par permettre à tout moment de la vie d'être accompagné par les animaux de compagnie qui nous entourent. Nous encourageons donc l'accueil des personnes âgées accompagnées d'animaux entrant en EHPAD, ainsi que pour les Sans Domicile Fixe dans les centres de jour et de nuit. Nous proposons aussi de mettre en place une garde sociale en lien avec les associations afin que les centres communaux d'action sociale gèrent via un relais avec les associations les animaux des personnes qui partent à l'hôpital ou en prison.

Enfin, pour les chiens et les chiennes de Montpellier, nous aménagerons des aires de liberté où ils et elles pourront s'ébattre en toute sécurité. Des aires seront aménagées dans les parcs dont la taille le permet. Au sein d'un grand caniparc, un espace sera réservé à l'éducation canine avec des éducateurs et éducatrices canins permettant aux maîtres et maîtresses d'apprendre à éduquer leurs animaux afin d'améliorer le vivre ensemble.

La ville est un milieu à part entière où se côtoient humains, animaux domestiques et animaux sauvages. Pour Nous Sommes le vivant, quelle que soit sa forme, est une priorité. La façon de traiter les animaux non-humains est d'ailleurs souvent très représentative de la façon dont nous concevons le monde et la société. C'est pourquoi Nous Sommes s'engage à allier efficacité et absence de cruauté dans le choix des méthodes quant à la gestion des populations des animaux liminaires telles que le

pigeon ou le rat. Nous privilégierons des méthodes n'impliquant pas une lente agonie quant à la gestion des rats : stérilisant appétant type *Contrapest*, répulsifs par ultrasons ou naturels comme la menthe, la sauge, la marjolaine, etc., la réintroduction de prédateurs naturels tels que les chouettes. Une meilleure gestion des déchets permettra aussi de prévenir la prolifération des rats. Concernant les pigeons, nous installerons des pigeonniers contraceptifs pour un meilleur contrôle des naissances. Nous poursuivrons également le financement des campagnes de stérilisation des chats errants menées par les associations. Nous organiserons une journée par an de stérilisation gratuite pour tous subventionnée et mise en lumière par la mairie. Nous demanderons une identification obligatoire des chats/chiens et les policiers municipaux seront autorisés à vérifier l'identification des animaux et à réaliser une prévention des propriétaires dans le cas où l'identification n'aurait pas été réalisée. Afin de préserver et favoriser la biodiversité, nous créerons des « réservoirs de biodiversité » avec des espaces non aménagés laissés en libre développement. Enfin nous soutiendrons les démarches visant à inventorier et étudier la biodiversité urbaine (mésanges, chauve-souris...).

## **Des parcs au service de l'éducation populaire et bien être animal**

### **Objectifs :**

- Des parcs au service de l'éducation populaire et bien être animal.
- Soigner les animaux sauvages et éduquer à l'éthologie.
- Assurer un bon cadre de vie pour les chiennes et les chiens en ville.

### **Le bien-être animal, première préoccupation du parc zoologique**

Nous subventionnerons un bilan éthologique de l'ensemble des animaux du zoo. L'objectif du bilan éthologique est de déterminer les animaux dont le bien-être est incompatible avec la vie en captivité. Les animaux dont le bien être est incompatible avec la captivité, et pouvant être réintroduits dans leur milieu naturel seront alors relâchés. L'espace ainsi libéré accueillera un hôpital de la faune sauvage locale en partenariat avec les associations spécialisées. Les animaux soignés mais non relâchables y résideront de façon permanente et permettront de créer un lieu de pédagogie à l'éthologie et visant à faire découvrir le rôle des espèces animales locales dans l'environnement. Les établissements scolaires seront invités à le visiter.

L'aquarium de Montpellier devra aussi réaliser un bilan éthologique quant à la captivité de ses résidents. Par ailleurs, une mission de sensibilisation à la préservation des écosystèmes marins lui sera attribuée. L'impact du plastique, des mégots de cigarettes et de la surpêche devra être montré à l'ensemble des visiteurs. En effet, le plastique tue directement de nombreuses espèces, en particulier les grands mammifères type dauphins, marsouins, etc. mais aussi le phytoplancton lorsqu'il est sous la forme de micro-plastique. Le phytoplancton est essentiel à notre écosystème puisqu'il produit 50% de notre oxygène et est donc le premier poumon de la Terre, loin devant la forêt amazonienne. Chaque mégot de cigarette qui se retrouve dans le mer peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. Enfin la surpêche est responsable du déclin de nombreuses espèces de poissons visées mais aussi d'autres espèces non visées. C'est ce qu'on appelle des prises accessoires comme ces milliers de dauphins tués chaque année par

les méthodes de pêche industrielle. Il est donc nécessaire de sensibiliser la population à ce désastre et de changer collectivement nos modes de production et de consommation.

### **En bref, notre volonté pour la ville**

*Le bien-être animal est un enjeu éthique essentiel, et aussi un axe d'amélioration du vivre ensemble : améliorer l'inclusivité de notre ville et étendre notre domaine d'empathie au règne animal et à l'ensemble du vivant.*

